

Zeitschrift: Rapport d'activité / Comité International de la Croix-Rouge
Herausgeber: Comité International de la Croix-Rouge
Band: - (1971)

Rubrik: Afrique

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 05.05.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

I. OPÉRATIONS

Afrique

En 1971, le CICR a exercé la plupart de ses activités en Afrique par l'intermédiaire de ses deux délégations régionales à Yaoundé et Addis-Abéba, qui couvrent respectivement les pays d'Afrique occidentale et ceux d'Afrique orientale. Les questions relatives à l'Afrique du Nord, à l'Afrique australe et aux territoires portugais d'Afrique ont été traitées directement par le siège central à Genève.

Du 17 juillet au 8 août, le président du CICR, M. Marcel A. Naville, accompagné du délégué général pour l'Afrique, M. Georg Hoffmann, s'est rendu en Ethiopie, au Kenya, au Sénégal et au Cameroun. Il s'agissait, d'une part, de prendre contact avec les autorités gouvernementales et les dirigeants des Sociétés nationales de ces pays ¹, d'autre part, de visiter les deux délégations régionales, une année après leur installation.

En janvier, M. Hoffmann, accompagné de M. François Payot, délégué, a séjourné en République islamique de Mauritanie. Cette première visite a permis d'exposer aux autorités mauritaniennes — notamment au président de la République, M. Moktar Ould Daddah — les structures, les activités et les buts des organismes de la Croix-Rouge internationale, de promouvoir l'existence d'une Société nationale du Croissant-Rouge, enfin, d'aborder la question de la diffusion des principes humanitaires au sein des forces armées et de la jeunesse.

AFRIQUE OCCIDENTALE

ACTIVITÉ DE LA DÉLÉGATION RÉGIONALE DU CICR EN AFRIQUE OCCIDENTALE

Les délégués régionaux du CICR en Afrique occidentale, MM. André Tschiffeli et Ulrich Bédert, ont maintenu et développé leurs contacts avec les Gouvernements et les Sociétés de la Croix-

¹ Cf. p. 103 du présent rapport.

Rouge, reconnues ou en voie de formation, d'Afrique occidentale. C'est ainsi qu'ils se sont rendus, parfois à plusieurs reprises, dans 18 pays : Cameroun, République centrafricaine, République populaire du Congo, Dahomey, Gambie, Ghana, Guinée équatoriale, Haute-Volta, Côte d'Ivoire, Libéria, Mali, Niger, Nigéria, Sénégal, Sierra Leone, Tchad, Togo et République du Zaïre. Dans tous ces pays, les délégués du CICR se sont efforcés de promouvoir la diffusion des quatre Conventions de Genève de 1949 et des principes de la Croix-Rouge auprès des forces armées et de la jeunesse. Dans neuf d'entre eux — Cameroun, Dahomey, Haute-Volta, Côte d'Ivoire, Libéria, Mali, Niger, Togo, Sierra Leone — ils ont organisé, en étroite collaboration avec la Société nationale, des tournées de conférences sur le CICR et le mouvement de la Croix-Rouge.

Enfin, dans le cadre de ces contacts, les délégués du CICR ont entrepris les actions particulières suivantes :

République populaire du Congo

Les délégués du CICR ont poursuivi leurs démarches, entreprises en 1970, concernant le sort de trois prisonniers militaires portugais internés au camp de Djoué. Ceux-ci avaient été capturés en juin 1969, à la suite du détournement d'un avion portugais sur Brazzaville. Un nouvel avion portugais ayant été détourné sur Pointe-Noire en juin 1971, les délégués du CICR sont également intervenus en faveur du pilote de cet appareil, interné au commissariat de Pointe-Noire.

A cet effet, les délégués du CICR ont effectué plusieurs missions à Brazzaville. Ils ont obtenu des autorités congolaises de visiter les trois prisonniers militaires portugais au camp de Djoué, en mai, juillet et septembre. Ils ont de même eu accès auprès du pilote civil portugais au commissariat de Pointe-Noire, en juillet. Les délégués du CICR ont saisi l'occasion de ces visites pour remettre divers secours aux prisonniers.

Au cours de leurs entretiens avec les autorités congolaises, les délégués du CICR s'étaient en outre efforcés d'obtenir le rapatriement de ces prisonniers. Ils avaient élaboré un plan d'échange, portant sur les quatre prisonniers portugais en mains congolaises et sur cinq prisonniers congolais en mains portugaises.

Un tel échange a finalement eu lieu le 26 octobre, à la frontière entre la République populaire du Congo et l'enclave portugaise de Cabinda, par contact direct entre les polices congolaise et portugaise.

Guinée équatoriale

M. Tschiffeli s'est rendu du 10 au 17 janvier en Guinée équatoriale, afin d'intervenir, à la demande des Gouvernements espagnol, portugais et ouest-allemand, en faveur de leurs ressortissants dans ce pays dont certains avaient été arrêtés. Le délégué régional du CICR obtint de visiter deux ressortissants portugais, détenus à la « Commandancia militar » de San Carlos.

République du Zaïre

Visites de prisonniers: Les délégués du CICR ont effectué plusieurs missions à Kinshasa, où, après contact avec les autorités du Zaïre et le Gouvernement révolutionnaire de l'Angola en exil (GRAE), ils ont visité neuf prisonniers militaires portugais internés au camp de Kinkuzu. Les délégués du CICR ont remis divers secours aux prisonniers, qu'ils avaient déjà eu l'occasion de voir à deux reprises en 1970.

Comme de coutume, toutes ces visites ont fait l'objet de rapports, qui ont été transmis par le CICR aux autorités détentrices.

AFRIQUE ORIENTALE

ACTIVITÉ DE LA DÉLÉGATION RÉGIONALE DU CICR EN AFRIQUE ORIENTALE

A l'instar de leurs collègues en Afrique occidentale, les délégués régionaux en Afrique orientale, MM. Roger Santschy et René Weber, se sont efforcés de développer leurs contacts avec les Gouvernements et les Sociétés nationales d'Afrique orientale. A cet effet, ils se sont rendus, outre l'Ethiopie, dans quatorze pays : Botswana,

Burundi, Kenya, Lesotho, Madagascar, Malawi, Ile Maurice, Ouganda, Rwanda, Somalie, Soudan, Swaziland, Tanzanie et Zambie. Dans tous ces pays, ils ont attiré l'attention de leurs interlocuteurs sur le rôle du CICR et l'importance de la diffusion des Conventions de Genève auprès des forces armées et de la jeunesse.

Les délégués du CICR ont de plus mené à bien les actions suivantes :

Burundi

Visites aux détenus politiques: Les délégués du CICR ont effectué deux séries de visites aux détenus politiques au Burundi, du 26 au 28 mai et du 9 au 11 décembre. Ils ont pu s'entretenir sans témoin avec les détenus, auxquels divers secours ont été remis. Comme de coutume, les rapports de visite ont été transmis par le CICR aux autorités détentrices.

Kenya

Opération de rapatriement: A la demande des personnes intéressées et en collaboration avec le Haut Commissariat des Nations Unies pour les Réfugiés, le CICR, après avoir obtenu l'accord du Gouvernement portugais, a organisé le rapatriement au Mozambique de 16 ressortissants portugais réfugiés au Kenya. M. Weber s'est rendu une première fois à Nairobi, le 8 novembre, pour préparer ce voyage. L'opération de rapatriement a eu lieu le 21 novembre et le délégué du CICR a convoyé par avion les 16 ressortissants portugais, de Nairobi à Beira (Mozambique).

Lesotho

Visites aux détenus politiques: Lors de sa visite aux autorités gouvernementales et à la Croix-Rouge du Lesotho, du 13 au 18 septembre, le délégué régional du CICR en Afrique orientale s'est rendu à la prison de Maseru, où il a vu un certain nombre de détenus politiques. M. Santschy a pu s'entretenir sans témoin avec les détenus, auxquels divers secours ont été remis. Rappelons que deux visites analogues avaient déjà eu lieu en 1970.

Ouganda et Tanzanie

A la suite des événements qui se sont déroulés en août à la frontière de l'Ouganda et de la Tanzanie, le Gouvernement de l'Ouganda a demandé les bons offices du CICR. Le 28 août, M. Santschy quitta Addis-Abéba pour l'Ouganda, où il prit contact avec les autorités gouvernementales et la Société nationale de la Croix-Rouge. Le 31 août, M. Weber arrivait à Dar es-Salaam, où il se mettait aussitôt en contact avec les autorités et la Croix-Rouge tanzaniennes. Après avoir rempli, dans la mesure du possible, leur rôle d'intermédiaire neutre entre les deux pays, les deux délégués quittèrent respectivement Kampala et Dar es-Salaam le 9 septembre.

Rwanda

Visites aux détenus politiques: Le 23 avril et le 15 décembre, les délégués du CICR ont visité la prison de Ruhengeri, au Rwanda. Comme de coutume, ces visites ont fait l'objet de rapports, qui ont été transmis par le CICR aux autorités détentrices.

Soudan

Assistance aux personnes déplacées dans les trois provinces du Sud et à la population civile: En 1970, le CICR avait expédié au Soudan 10 tonnes de lait en poudre, don de la Confédération suisse, et 500 tonnes de céréales, mises à disposition par la Communauté économique européenne (CEE). Un nouvel envoi de 306 tonnes de lait en poudre, don de la CEE, a eu lieu en août 1971. La marchandise est arrivée à Port-Soudan à la mi-octobre.

Afin de mettre au point le programme de distribution de ces vivres, M. Weber a séjourné à quatre reprises au Soudan, en janvier-février, en avril, en juin-juillet et en novembre. Au cours de ces différentes missions, il s'est notamment rendu dans la région de « Red Sea Hills », de Tokar et du delta de Baraka, où régnait la famine, ainsi qu'à Wau, Malakal et Juba, capitales respectives des trois provinces méridionales de Bhar-El-Ghazal, du Haut-Nil et d'Equatoria. D'entente avec le Croissant-Rouge soudanais, il fut décidé que les vivres envoyés par le CICR seraient

affectés : aux personnes déplacées dans les trois provinces méridionales en raison des troubles sévissant dans le sud du pays, aux réfugiés dans la région de « Red Sea Hills », de Tokar et du delta de Baraka, enfin, à la population nécessiteuse des trois villes de Khartoum, Khartoum-Nord et Omdurman.

Zambie

Visite d'un prisonnier: En septembre, le Gouvernement de l'Afrique du Sud a demandé au CICR d'intervenir en faveur d'un ressortissant sud-africain interné en Zambie. M. Weber s'est rendu à Lusaka, où il a obtenu l'autorisation des autorités zambiennes de visiter cette personne.

D'autre part, à la demande de la Croix-Rouge portugaise, le CICR est intervenu auprès des autorités et des Croix-Rouges de Zambie et de Tanzanie en faveur de ressortissants portugais capturés par les mouvements d'indépendance dans les territoires portugais d'Afrique, et présumés détenus dans ces deux pays. Les délégués du CICR se sont notamment rendus à diverses reprises à Lusaka, en vue de mettre au point, avec les autorités gouvernementales et la Société nationale, une procédure qui permette, le cas échéant, de rapatrier au plus vite les ressortissants portugais transférés en Zambie.

AFRIQUE AUSTRALE ET TERRITOIRES PORTUGAIS D'AFRIQUE

Territoires portugais d'Afrique

Le délégué général du CICR pour l'Afrique s'est rendu à Lisbonne en juin et en novembre. Il a pris contact avec la Société nationale et le ministère des Affaires étrangères, avec lequel il a notamment abordé le problème des détenus politiques arrêtés par la Direction générale de la Sûreté et des combattants capturés par les forces armées portugaises dans les territoires portugais d'Afrique.

Mozambique: Après avoir été introduits par M. Hoffmann auprès des autorités portugaises à Lourenço Marques, M. Philippe Zuger, délégué, et un délégué-médecin du CICR ont visité, du 11 au 30 avril, dix lieux de détention.

Ile de Santiago du Cap Vert: Du 19 au 28 novembre, les délégués du CICR ont visité les détenus politiques internés sur l'île de Santiago du Cap Vert. Partout les délégués du CICR ont pu s'entretenir sans témoin avec les détenus de leur choix. Comme de coutume, ces visites ont fait l'objet de rapports qui ont été transmis par le CICR à la Puissance détentrice.

Rhodésie

Visites de détenus: Comme convenu avec les autorités de Salisbury en novembre 1970, M. Hoffmann, accompagné d'un délégué-médecin, a effectué, du 27 mars au 7 avril et du 2 au 12 octobre 1971, deux séries de visites aux détenus politiques en Rhodésie (« detainees under the emergency regulations »). Il a pu s'entretenir sans témoin avec ceux-ci, auxquels divers secours ont été remis.

Afrique du Sud

Le délégué général pour l'Afrique a rendu visite à la Croix-Rouge sud-africaine du 21 au 28 septembre. A cette occasion, il a assisté, à East-London, à la séance annuelle de la Société nationale, réunissant les présidents des Croix-Rouges des huit régions de l'Afrique du Sud. Il s'est également rendu dans le Transkei, où il a vu à l'œuvre la Croix-Rouge de cette région.

Visite de détenus: Du 1^{er} au 18 novembre, un délégué du CICR a visité les prisonniers condamnés pour des délits dont la motivation est d'ordre politique. Il a pu s'entretenir sans témoin avec les prisonniers de son choix. Comme de coutume, ces visites ont donné lieu à des rapports, qui ont été transmis par le CICR à la Puissance détentrice.